

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION DE MON FRANCECONNECT : L'ÉTAT ACCÉLÈRE LA SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Paris, le 30 novembre 2021

La ministre de la Transformation et de la Fonction publiques lance aujourd'hui le service en ligne Mon FranceConnect (mon.franceconnect.gouv.fr), qui permet aux citoyens de disposer facilement de justificatifs administratifs à jour pour réaliser leurs démarches, de consulter leur situation auprès des administrations, et de rectifier leurs données si nécessaire.

FranceConnect est déjà utilisé par plus de 32 millions de Français. Il s'est imposé comme l'un des outils majeurs de simplification administrative dans le quotidien des Français notamment au cours de la crise sanitaire, leur évitant d'avoir recours à de multiples identifiants et mots de passe.

Pour renforcer cette dynamique, la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques lance aujourd'hui un nouveau service en ligne, Mon FranceConnect, qui vise à accélérer la simplification administrative.

Dès le 1^{er} décembre 2021, les citoyens qui le souhaitent pourront rejoindre l'expérimentation, ouverte dans un premier temps à un panel de 25 000 personnes. Les Français intéressés pour participer à cette phase de test sont invités à se connecter grâce à FranceConnect sur mon.franceconnect.gouv.fr. Lancé en version beta, le service évoluera tout au long de l'expérimentation en intégrant les retours des usagers.

Grâce à Mon FranceConnect, les Français pourront obtenir en quelques clics leurs justificatifs et les réutiliser dans leurs démarches administratives. Quatre justificatifs sont déjà disponibles :

- le justificatif de revenu fiscal de référence ;
- la preuve d'inscription à Pôle Emploi ;
- les droits à l'Assurance maladie ;
- le quotient familial de la Caisse nationale des allocations familiales.

Cette liste s'enrichira dans les prochains mois, en s'appuyant sur les demandes formulées par les citoyens. Mon FranceConnect permettra également de consulter sa situation auprès des administrations et de modifier les données si nécessaire. Enfin, Mon FranceConnect donne accès au citoyen sur l'historique des données échangées entre les administrations, pour renforcer la transparence et la protection des données personnelles.

L'État invite par ailleurs les collectivités territoriales à participer à ce projet et à proposer dans leurs démarches en ligne le recours à Mon FranceConnect. Les premières à le faire seront les villes de Créteil, Issy-les-Moulineaux, Saint-Ouen et Evry-Courcouronnes.

L'expérimentation de « Mon FranceConnect » est encadrée par le Décret n° 2021-1538 du 29 novembre 2021 relatif à l'expérimentation du téléservice dénommé « Mon FranceConnect », disponible sur Légifrance.

Contact presse du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques
Tél : 01 53 18 42 68
Mél : presse.mtfp@transformation.gouv.fr

Contact presse de la direction interministérielle du numérique
Tél : 01 71 21 12 50 – 06 10 60 41 19
Mél : floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr